

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2022-089 du 15 juin 2022
Portant sur les tarifs de location des chapiteaux dans le cadre du service
commun « Chapiteaux Haut Pays Marchois »**

L'an Deux Mille Vingt-deux, le quinze juin à 18h30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de SAINT SILVAIN BELLEGARDE, sous la Présidence de Valérie SIMONET, 1 ère Vice-Présidente en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Alexandre VERDIER.

Date de convocation du Conseil 09/06/2022.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 48	Votants : 52	POUR : 52
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 10	Exprimés : 52	

Présents : MM., SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, FERRIER, JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, RICHIN, MOUNAUD, CHARLES, VIRGOULAY, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN F, PAYARD C, MAZET, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, DESARMENIEN, FONVIELLE, WELZER, CHEFDEVILLE, CORDIER, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, FAUCHER, PINLON.

Pouvoirs : MM. SCARAMUCCIA à SIMON, VIALTAIX à VENTENAT, MEANARD à LE CORRE, GLOMOT à MORANCAIS.

Excusés : MM. VERDIER, DESCLOUX, SIMONET B, LUQUET L, GALINDO, NOVAIS, PERRIER F, D'HULSTER, ROULLAUD, DUBSAY.

Secrétaires de séance : Alain GRASS

Rapporteur : Jean-Luc PIERRON, Vice-Président.

Dans le cadre du Service Commun « Chapiteaux Haut Pays Marchois », il y a lieu de revoir les montants de locations des chapiteaux et du podium.

Les montants des locations du matériel sont actuellement de :

- Chapiteau 8x16 : 80€
- Chapiteau 8x8 : 60€
- Podium modulable 3.60x6 : 60€
avec garde-corps de sécurité, un escalier et
deux chariots de transports

Suite à la réunion du 04 mars 2022 avec l'ensemble des communes concernées par ce service commun, il est proposé d'augmenter ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2022 comme suit :

- Chapiteau 8x16 : 140€
- Chapiteau 8x8 : 100€
- Podium modulable 3.60x6 : 100€
avec garde-corps de sécurité, un escalier et
deux chariots de transports

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE les tarifs ci-dessus ;
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 21 juin 2022
Pour copie conforme, le 21 juin 2022

La Vice-Présidente,
Valérie SIMONET